

ANNEXE

MESURES PARTICULIERES DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

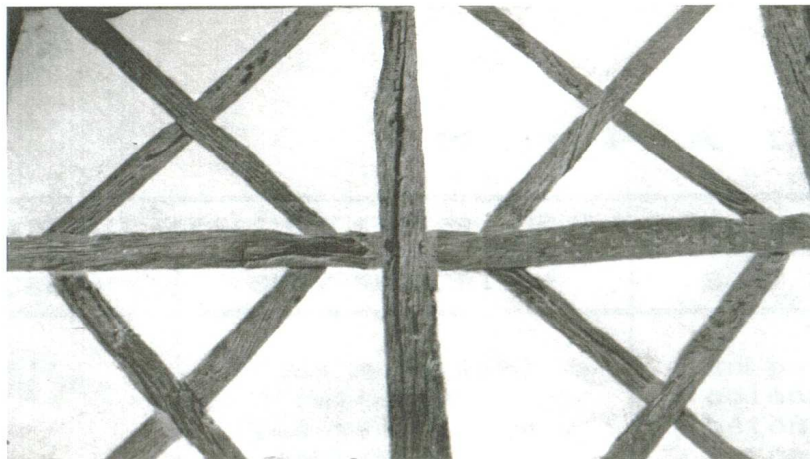
3. MESURES PARTICULIERES DE SAUVEGARDE

ET DE MISE EN VALEUR

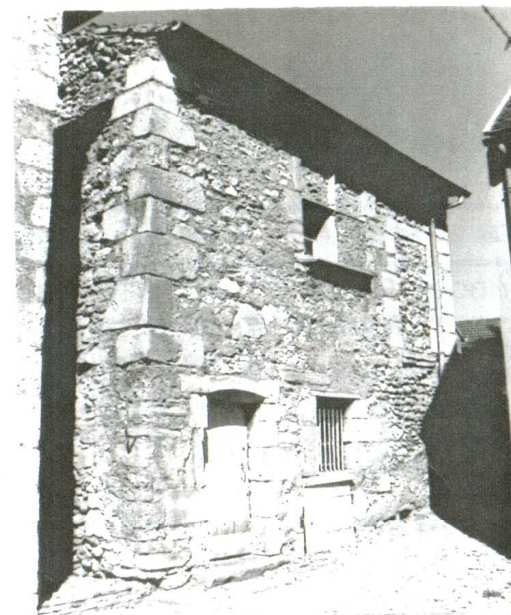
- ZPPAU I
 - CONSTRUCTIONS EXISTANTES
 - CONSTRUCTIONS NOUVELLES
 - ZPPAU II
 - CONSTRUCTIONS EXISTANTES
 - CONSTRUCTIONS NOUVELLES
 - ANNEXES
- } ET ANNEXES



PIERRES APPARENTES A ASSISES REGLEES



PAN DE BOIS ET ENDUIT



PIERRE DE TAILLE
ET ENDUIT



ENDUIT A PIERRE VUE

MOELLONAGE REJOINTOYE
AU MORTIER DE CHAUX



ENDUIT A PIERRE SEMI-VUE

CONSTRUCTIONS EXISTANTES (ET ANNEXES)

FAÇADES	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
MATERIAU	• Tous matériaux d'imitation (fausse pierre, fausse brique, faux bois, etc) • Bardages métalliques • Mortiers de parement à liants plastiques	• En poteau ou colonne isolée : béton lisse, acier ou bois • Mortiers prêt à l'emploi type monocouche	• Pierre de taille apparente • Pan de bois et enduit • Tous matériaux destinés d'origine à être vus • Mortiers à liants hydrauliques (chaux blanche, sable de rivière, sable de carrière)
PAREMENT	• Enduit jeté • Enduit projeté • Enduit moucheté • Béton brut • Rejointoiement de moellons au ciment • Placages • Tous matériaux destinés d'origine à être masqués • Peinture	• Enduit taloché • Enduit gresé • Enduit "coupé" • Rejointoiement de moellons à la chaux blanche et sable de rivière	• Enduits grattés à truelle • Enduits "à pierre vue"
COLORATION	Blanc et teintes vives	Voir nuancier	Voir nuancier



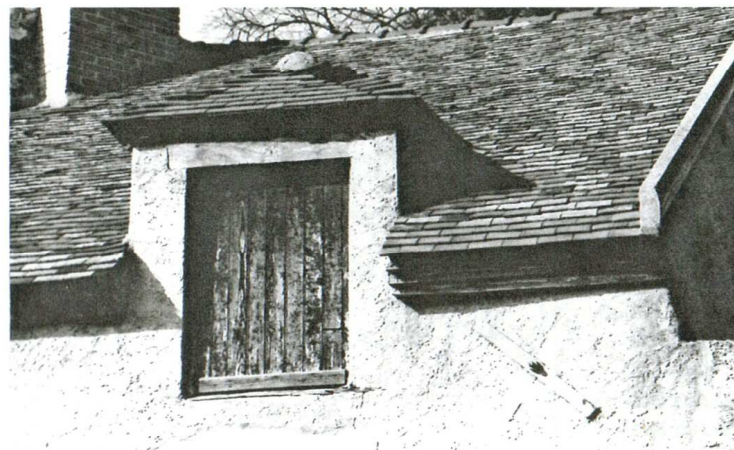
Formes



TOITURES



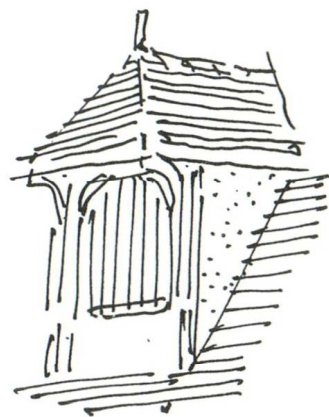
LUCARNE PENDANTE "CAPUCINE"
A JAMBAGES EN PIERRE APPAREILLEE



LUCARNE PENDANTE "CAPUCINE"
A JAMBAGES ENDUITS



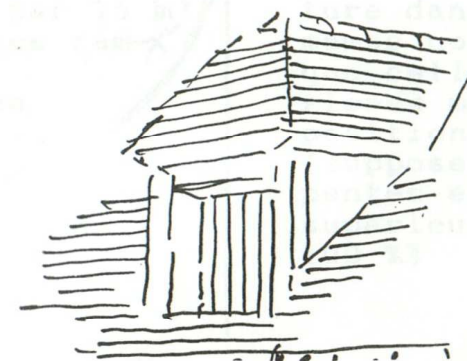
LUCARNE PENDANTE "JACOBINE"
A JAMBAGES EN PIERRE



LUCARNE "CAPUCINE"
A JAMBAGE EN BOIS



LUCARNE A JOUEES VITREES



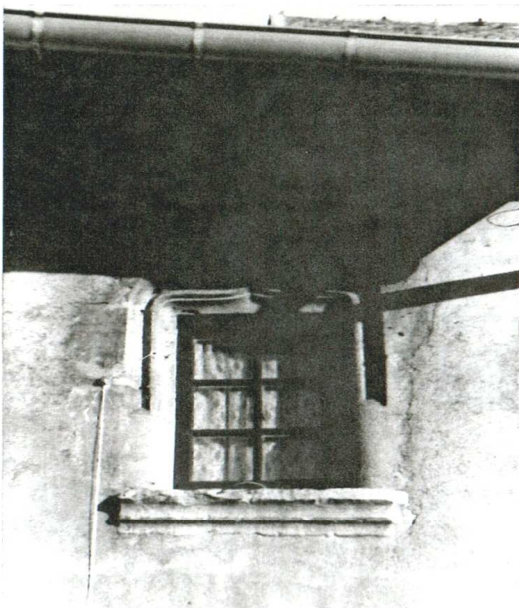
LUCARNE "CAPUCINE"
A JAMBAGES EN BOIS

CONSTRUCTIONS EXISTANTES (ET ANNEXES)

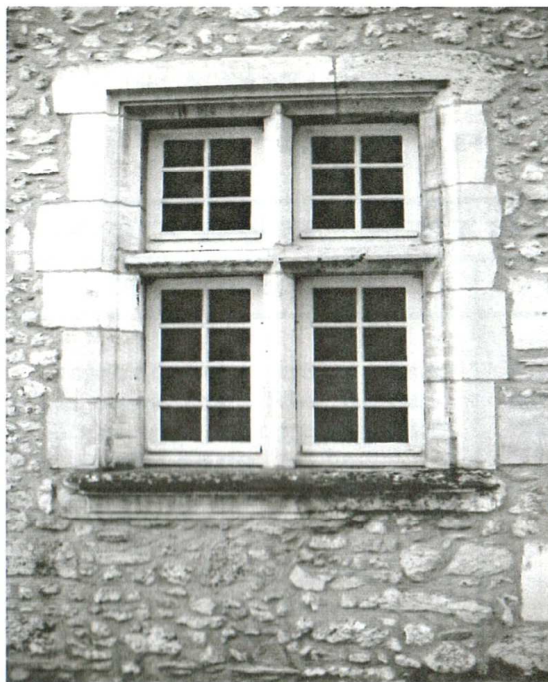
TOITURES	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
FORME	• Toit-terrasse sur construction principale	• Toit-terrasse sur annexes enterrées dessus engazonné	• Maintien des formes existantes
PENTE		• Rehaussement parallèle aux pentes existantes dans les limites de hauteur autorisées au P.O.S.	
OUVERTURES	• Lucarnes rampantes • Lucarnes en chien assis • Lucarnes en demi-croupe • Lucarnes à jouées galbées • Lucarnes en trapeze • Lucarnes rentrantes • Outeaux • Verrières d'angle	• Chassis "tabatières" • Fenêtres de toiture dans la limite de 0,50 m de largeur et 1,00 m de hauteur et sans dépasser 1 unité par 25 m² de surface rampante • Verrières	• Lucarnes à deux pans ("jacobines") • Lucarnes à croupe ("Capucines") • Lucarnes pendantes • Fenêtres de toiture dans les mêmes conditions que celles autorisées mais en position intégrée (suppose des pentes égales ou supérieures à 100 %)

CONSTRUCTIONS EXISTANTES (ET ANNEXES)

COUVERTURES	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
MATERIAU	• Amiante-ciment (en plaques ondulées) • Acier galvanisé, aluminium et zinc (en grande surface) • Bardeaux d'asphalte • Gouttières et descentes d'E.P. en plastique	• Amiante-ciment (en ardoises) • Tuiles à emboîtement (aux conditions ci-dessous) • Petites tuiles béton • Métaux en accessoire	• Tuile plate de terre cuite - Ardoise naturelle (au cas par cas) - Zinc prépatiné et cuivre pour accessoires de couverture
TYPE OU FORMAT	• Tuiles grand moule (terre cuite ou béton) • Plaques ondulées (de toutes natures) • Bacs métalliques	• Tuiles grand moule de terre cuite (seulement pour pentes inférieures à 60 %) • Tuiles petit moule de terre cuite (jusqu'à 70 % de pente) • Tuiles à glissement ("canal" ou dérivées pour annexes à faible pente (moins de 60 %))	• De 60 à 100 % de pente : - Tuile plate à emboîtement 23/m² (type "VAUBAN") • 100 % et plus - Tuile plate longue (38/m²) - Tuile plate courte (de 56 72/m²)
COLORATION	Brun-Sienne	Rouge naturel	Rouge vieilli



LINTEAU EN ACCOLADE



FENETRE A MENEaux

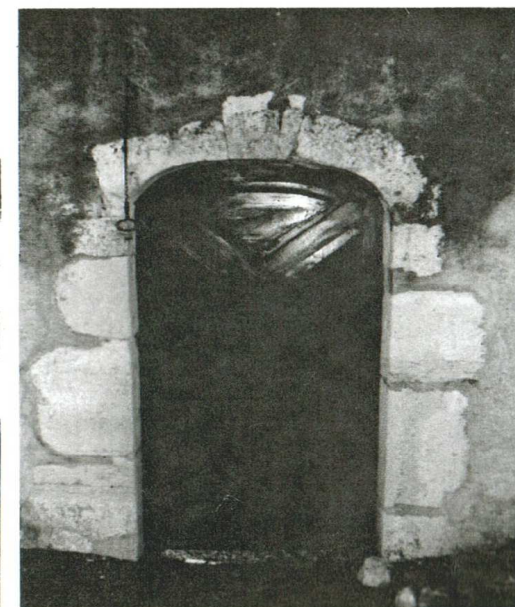
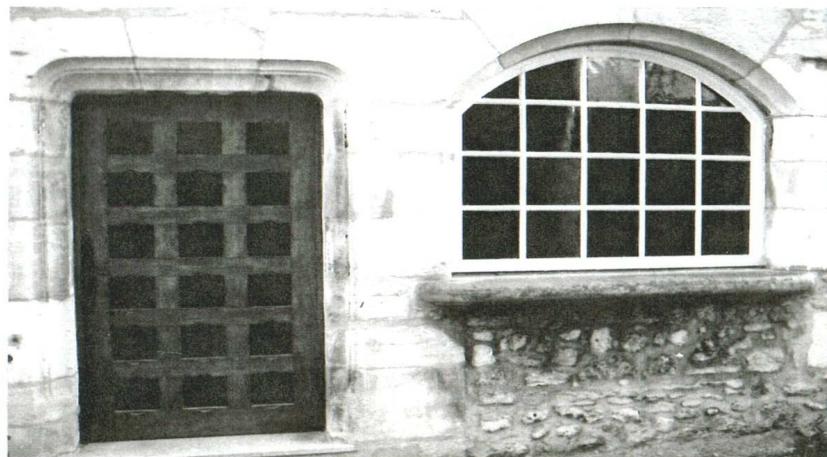


LINTEAU A CHANFREIN

LINTEAU DROIT A ENTABLEMENT



LINTEAU EN PLATE-BANDE
ET ARC SURBAISSE MOULTURES



ARC CINTRE EN ANSE DE PANIER



COUVERTURES

TABLEAU DE PRECONISATION D'EMPLOI DES TUILES

PENTES	50 - 60 %	60 - 70%	70 - 100%	100% ET +
TUILE PLATE 56 A 72 / m ²				R
TUILE PLATE 38 /m ²			R	R
TUILES PLATE A EMBOITEMENT 23/m ²		R	R	R
TUILE PETIT MOULE 18 A 21/m ²	A	A	P	P
TUILE GRAND MOULE 10 A 18/m ²	A	P	P	P
TUILE CANAL	A	P	P	P
	(annexes)			
P : PROSCRIT A : AUTORISE R : RECOMMANDE				

Z P P A U I

CONSTRUCTIONS EXISTANTES (ET ANNEXES)

BAIES	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
PROPORTIONS ORDONNANCE	Percements ou agrandissements de baie dont la largeur est supérieure à la hauteur (sauf vitrines)	Percements groupés en batterie séparés par des meneaux Percements carrés	Percements dont la hauteur excède la largeur
FORME	• Arcs surélevés • Arcs surhaussés • Arcs outrepassés • Arcs angulaires	• Arcs cintrés • Arcs brisés	Baies à linteau droit • Arcs plein-cintre • Arcs surbaissés
MATERIAU	• Béton brut • Linteau, appui et entourage métallique apparent • Linteau, appui et entourage en ciment moulé apparent	• Linteau bois (selon style) • Piedroits et appuis en brique pleine ou en bois (apparent ou à peindre selon cas) • Caissons (en façade de magasin)	• Pierre de pays dressée • cadre bois (selon style) • Linteau et piedroits enduits • Appuis en glacis non saillants



MENUISERIES

CONSTRUCTIONS EXISTANTES (ET ANNEXES)

MENUISERIES	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
(PORTES, FENETRES, VOLETS) MATERIAU	• Acier inox • Acier galvanisé • Aluminium naturel • P.V.C.	• Acier à peindre • Aluminium laqué • Aluminium anodisé	• Bois à peindre
TYPES	• Assemblage à barres et écharpes apparentes • A partir XIXè : petits bois, petits carreaux	• Fenêtres et portes-fenêtres industrialisées (format standard pour création de baie), tous types d'ouverture • Persiennes métalliques • Volets roulants (sur vitrines)	• Croisées à la française • Assemblages, selon style, à cadres et à panneaux ou à lames avec clef intérieure • Portes pleines à oculus ou avec imposte • Volets persiennés en étage • Volets pleins à rez-de-chaussée
TRAITEMENT ET COLORATION	• Lasurage des bois (sauf résineux) • Teintes vives		• Peinture des bois • Teintes douces • Couleur Rouge Van Dick

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
STYLE	• Tout style étranger à la région (Breton, Provençal, Savoyard...)	• Pastiche du style local.	• Style contemporain adapté par ses matériaux au contexte local.
FAÇADES	• Idem constr. existantes	• Idem constr. existantes	• Idem constr. existantes
TOITURES	• Idem constr. existantes - Sauf verrières d'angle	• Idem constr. existantes et verrières d'angle	• Idem constr. existantes
COUVERTURES	• Idem constr. existantes • Pentes inférieures à 60 % • Tuile losangée • Tuile à bourrelet	• Idem constr. existantes	• Idem constr. existantes
BAIES	• Tous les arcs (sauf sur vitrines)	• Arcs cintrés (sur vitrine)	• Encadrements enduits
MENUISERIES	• Idem constr. existantes	• Idem constr. existantes • Volets roulants sur habitation	• Idem constr. existantes

Z P P A U II

CONSTRUCTIONS EXISTANTES

DISPOSITIONS IDENTIQUES A CELLES
DE LA ZPPAU I

Z P P A U I I

CONSTRUCTIONS ANNEXES (EXISTANTES OU NOUVELLES)

DISPOSITIONS GENERALES	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
	• Tout style étranger à la région • Tout matériau de réemploi • Les façades en tôle ou bacs métalliques • Les édicules posés sur plots	• Les façades en bois à peindre ou à traiter • Les toitures - terrasses • Les plaques ou tôles ondulées en couverture, à condition qu'elles soient teintées et foncées dans la masse • Tous les types de tuile • Tous les types de baie et de menuiseries • Les serres	• La liaison avec le bâtiment principal A défaut : l'apparentement, par les matériaux, la pente de toiture, les ouvertures et les colorations avec le bâtiment principal • Encore à défaut : L'entourage par des haies vives à feuillage persistant du bâtiment

Z P P A U I I

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

BAIES ET MENUISERIES	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
	Idem ZPPAU I (constr.nouvelles)	Idem ZPPAU I (constr.nouvelles)	Idem ZPPAU I (constr.nouvelles)

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

COUVERTURES	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
MATERIAU	Tous les matériaux proscrits en ZPAU I sauf tuile béton plate à emboîtement et tuile de terre cuite à emboîtement grand moule	Plaques ondulées d'amiante-ciment (sur bâtiments agricoles uniquement)	Tuile de terre cuite
TYPE OU FORMAT	- Tuiles à bourrelets - Tuiles losangées	- Tuile romane - Tuile canal	Tuile plate, de 23 à 70 /m²
COLORATION	- Brun-Sienne - Gris ardoise	- Rouge naturel - Blanc naturel et vert foncé (pour plaques a.c. sur bâtiments agricoles)	Rouge vieilli

Z P P A U I I

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

TOITURES	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
FORME	• Toit-terrasse • Tourelles	• Toit-terrasse sur ouvrages ou locaux enterrés	
PENTE	• Pentes inférieures à 60 % et supérieures à 100 % • Formes en demi-croupe		• Pentes comprises entre 80% et 100%
OUVERTURES	Tous les types de lucarnes proscrits en ZPPAU I	Bow-windows Serres-vérandas Verrières d'angle Fenêtres de toiture (sans limitation de dimension ni de surface)	Lucarnes à deux pans ou trois pans Fenêtres de toiture intégrées

Z P P A U I I

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

FAÇADES	SONT PROSCRITS	SONT AUTORISES	SONT RECOMMANDES
MATERIAU	Tous matériaux proscrits en ZPPAU I	Idem ZPPAU I (constr. nouvelles)	Idem ZPPAU I (constr. nouvelles)
PAREMENT	Tous les parements proscrits en ZPPAU I sauf pla- cage bois dans la limite de 25 % de la surface des façades	Idem ZPPAU I (constr. nouvelles)	Idem SPPAU I (constr. nouvelles)
COLORATION TRAITEMENT	Blanc et teintes vives	Peinture sur enduit taloché Lasure sur bois résineux	Colorations éteintes, prises dans la masse

Le U. I. Charondière

